

Genre du véhicule	Marque de fabrique		4 4 0 0		Modèle	Bordereau-type			
Chariot de travail (véhicule spécial)	F O R D		avec chargeur 735 AV pelle déportable 755 AR		année	N°			
Caractéristiques "4400" de chaque côté sur carénage du moteur.- "PD" devant No du moteur									
			Carburant diesel	Nombre de cylindres 3					
Constructeur du châssis	FORD Motor Company, Belge.-Importateur FORD Motor Co (Switzerland), Zurich								
N° du châssis frappé	à droite, à l'AV sur boîte c.v., sur fixation sup.pr.appareils auxiliaires								
N° du moteur frappé	à gauche ou à droite, en bas au centre du bloc								
Type du moteur	P D - en ligne, vertical, OHV, à injection directe								
Position du mot.	avant		Frein-moteur						
Cylindrée	3'294 cm <sup>3</sup>	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique ***)				Longueur 7'100			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant ***)				Largeur **)			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant	1'430	Hauteur 3'100			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		20	*Voie arrière	1'410	Empattement 2'080		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel s.demande		Diam. de braq.		7,10	Porte à faux arr. 2'900 ++)		
Frein de service mécanique, à disques, sur les roues arrière (2 pédales avec verrou)									
2ème frein mécanique, à disques, sur arbre de renvoi +)									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm		
A vide	800	3'330	4'130	Dimension	7.50-16	14/16,9-24	Longueur		
	lesté avec de l'eau			Charge pneu	750	1'850	Largeur		
	dans les roues avant				6	P.r.	Hauteur		
Gar. de fabr.							Haut. ridelles		
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.		
Direction: position au centre - assistée hydr.				Marque du moteur FORD		C.V. frein 56 BHP			
Alésage		111,76		Course		111,76		C.V. impôts 16,75	
Forme de la carrosserie				Tracteur avec chargeur à l'AV et pelle déportable à l'AR					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)			Places debout		
+ 2 sièges de secours avec galeries s.ailes AR + siège de travail									

§)	Phares: marque	2/ BUTLERS	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe témoin
	Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	au-dessus feux de position (orange)
§)	Feux de position	2/ sép. à 1'AV s.ailes 19,2 cm	AR=	combinés avec feux stop (orange)
	Phare brouillard		Essuie-glace	
§)	Feux arrières	2/ HELLA K 23270	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 103 dB
	Réfecteurs	2/ séparés $\varnothing$ 75	Rétroviseur	2/ de chaque côté
	Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	compte-tours et compte-heures
	Eclairage N° de contrôle			
	Phare marche arrière			
	Equipement électr.	12 Volts		
	Mesure du bruit	87 bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- \* ) Vitesse maximale: 20 km/h à 2'200 t/min au moteur resp. 650 t/min à la prise de force.  
Régulateur : A force centrifuge. Plombage: Assurer et plomber vis limitation plein gaz.
- \*\* ) Largeur : Varie de cas en cas, selon pelle; max. 2'800 mm.
- \*\*\* ) Transmission : 1. boîte à 7 vitesses ou  
2. "boîte à vitesse 4 x 4" (boîte réversible à 4 vitesses) ou  
3. boîte planétaire Select-0-Speed à 9 vitesses.
- + ) 2ème frein : Lorsque le vhc. est équipé de la boîte Select-0-Speed, celle-ci reprend la fonction de 2ème frein. (Décision CE du 15.3.65).- Frein de service avec arrêt.
- ++ ) Distance entre le volant et le point le plus avancé du véhicule = 3,55 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection (marquage jaune-noir) = sur pelle de chargement.
- La pelle de chargement doit être fixée à env. 2,5 m du sol.
- Le bras de la pelle déportable doit être complètement replié et équipé de nuit d'un feu de gabarit.

- §) Equipement : Phares et feux de position : Hauteur pr. raisons techniques.  
Feux arrières : Sont disposés à 940 mm.

75747

Echallens, 25.11.65